

Enseignement supérieur & Recherche

Les étudiants dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer n'ont jamais été aussi nombreux :

2 318 700 à la rentrée 2010.

Leur nombre a légèrement progressé (+ 0,2 %), après la hausse particulièrement marquée de 2009 (+ 3,6 %).

L'augmentation des effectifs demeure particulièrement élevée pour les écoles de commerce reconnues à diplôme visé. En revanche, contrairement aux dernières années, les effectifs diminuent pour les instituts universitaires de technologie et pour les classes préparatoires. L'enseignement privé se renforce encore et représente plus d'un étudiant sur six. Les femmes demeurent plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur que les hommes. Le nombre d'étudiants étrangers progresse (+ 2,3 %), alors que celui des étudiants français diminue (- 0,1 %) : les étudiants étrangers représentent 12,3 % des étudiants. La forte progression des Chinois s'interrompt : elle n'est plus que de 0,2 %. Moins de la moitié des académies gagne des étudiants.

Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2010 : l'augmentation se poursuit

À la rentrée 2010, 2 318 700 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DOM) (tableau 1). Le nombre d'étudiants a légèrement augmenté (+ 0,2 %, soit 4 700 étudiants de plus qu'en 2009). Cette hausse fait suite à celle exceptionnelle de 2009 (+ 3,6 %, qui était la plus forte progression depuis 1993). En conséquence, il n'y a jamais eu autant d'étudiants dans l'enseignement supérieur en France.

Moins de bacheliers et d'étudiants en première année de licence à l'université

Cette croissance modérée est en partie due aux nouveaux bacheliers et à leur tendance à poursuivre les études. En effet, les bacheliers 2010 sont moins nombreux qu'en 2009 (- 1,4 %, soit - 7 300 bacheliers). Ils sont aussi un peu moins nombreux à s'inscrire immédiatement après leur baccalauréat à l'université (- 0,3 %, après + 5,7 % en 2009).

Attractivité des écoles de commerce reconnues à diplôme visé et des écoles d'ingénieurs non universitaires...

Les effectifs étudiants augmentent dans beaucoup de formations, mais de façon très contrastée. Ainsi, les effectifs dans les écoles normales supérieures s'accroissent fortement

(+ 9,0 % en 2010). Les écoles de commerce reconnues à diplôme visé renforcent leur pouvoir attractif sur les étudiants (+ 7,8 %, soit 7 400 étudiants en plus). Le nombre d'étudiants des formations d'ingénieurs progresse de 4,3 % en 2010 sous l'impulsion des écoles non universitaires (+ 4,6 %).

Pour ce qui concerne les universités, la baisse observée (- 0,5 %) s'explique par un traitement statistique différent des étudiants se préparant à l'enseignement suite à la maîtrise (graphique 1). En effet, les stagiaires en année post-master sont devenus des enseignants stagiaires n'ayant plus le statut d'étudiant, et ne sont donc plus comptabilisés dans les effectifs. À champ comparable (c'est-à-dire, hors stagiaires IUFGM), les effectifs sont en hausse de 0,8 %, prolongeant le renversement de tendance observé en 2009 (+ 2,9 %). Par ailleurs, les étudiants en IUFGM sont désormais inscrits en master dans les disciplines générales des universités, ce qui explique la forte augmentation (+ 4,2 %) de ces dernières.

Les effectifs augmentent de manière modérée dans les grands établissements (+ 2,2 %) et dans les sections de techniciens supérieurs (STS) (+ 0,8 %).

Le nombre d'étudiants progresse de 3,8 % dans la filière des grandes écoles (constituées des classes préparatoires intégrées, des classes préparatoires aux grandes écoles [CPGE], des écoles d'ingénieurs, des écoles vétérinaires, des écoles de commerce

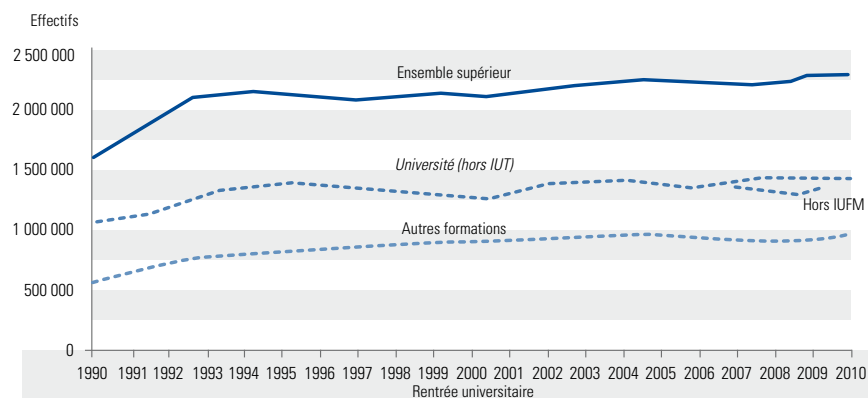
reconnues à diplôme visé, des écoles normales supérieures et des autres grands établissements) (tableau 2).

... mais recul dans les IUT et dans les CPGE

À la rentrée 2010, le nombre d'étudiants diminue dans les CPGE (- 1,3 %) et dans les instituts universitaires de technologie (IUT) (- 1,4 %), rompant ainsi une longue période de hausse.

Hors IUT, une majorité (56,6 %) d'étudiants allant à l'université est en cursus licence, 38,5 % en cursus master et 4,9 % en cursus doctorat. La part du cursus licence augmente (+ 1,3 point en 2010) aux dépens du cursus master (- 1,3 point), alors que le cursus doctorat demeure stable. Les stagiaires en année post-master ne sont désormais plus comptabilisés dans les effectifs des universités, alors que les élèves stagiaires des anciens IUFM

GRAPHIQUE 1 - Effectifs de l'enseignement supérieur
France métropolitaine + DOM



Sources : MESR DGESIP/DGRI SIES et MENJVA MESR/DEPP

Remarque : la baisse apparente des effectifs hors université depuis 2008 s'explique par le rattachement de 27 IUFM à l'université.

l'étaient. Hors stagiaires IUFM, les effectifs augmentent en cursus licence (+ 1,4 %), stagnent en cursus master (+ 0,1 %) et diminuent en cursus doctorat (- 1,1 %).

À l'université, les effectifs des sciences et techniques des activités physiques et spor-

tives (STAPS) confirment leur reprise de 2009. D'une manière générale, les effectifs en sciences, en droit et en sciences économiques progressent, alors que ceux des disciplines littéraires reculent. La première année commune aux études de santé (PACES)

TABEAU 1 - Effectifs de l'enseignement supérieur
France métropolitaine + DOM

Type d'établissement	Effectifs										Part des femmes (%)
	1990-1991	1995-1996	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2010-2011	
Universités (y compris IUT et formations d'ingénieurs)	1 159 937	1 458 715	1 424 536	1 421 719	1 399 177	1 363 750	1 404 376	1 444 583	1 437 104	57,2	
- dont disciplines générales et de santé (hors IUT, IUFM et formations d'ingénieurs)	1 075 064	1 338 091	1 286 382	1 283 516	1 259 425	1 221 113	1 203 288	1 247 627	1 299 763	59,2	
- dont IUFM							62 544	58 518			
Écoles normales d'instituteurs (post-bac), CREPS	16 500										
IUFM total (1)		86 068	83 622	81 565	74 161	70 100	64 037	59 953			
IUT	74 328	103 092	112 395	112 597	113 769	116 223	118 115	118 139	116 476	39,9	
STS et assimilés	199 333	226 254	230 275	230 403	228 329	230 877	234 164	240 322	242 247	51,0	
Écoles paramédicales et sociales hors université (2)	74 435	90 658	124 201	131 654	131 100	134 407	137 165	136 164	136 164	83,6	
Formations d'ingénieurs (3)	57 653	79 780	107 219	108 057	108 846	108 773	114 086	117 271	122 317	26,5	
- universitaires	10 545	17 532	25 759	25 606	25 983	26 414	20 429	20 299	20 865	26,8	
- non universitaires	47 108	62 248	81 460	82 451	82 863	82 359	93 657	96 972	101 452	26,5	
Écoles de commerce reconnues à diplôme visé	19 472	28 342	60 624	65 887	66 861	75 325	78 961	94 597	101 992	48,8	
CPGE et préparations intégrées	68 392	72 497	76 456	77 848	79 322	81 907	84 069	85 487	84 388	41,4	
Grands établissements	15 536	16 825	25 603	25 944	25 776	29 726	31 121	31 398	32 100	53,1	
Écoles normales supérieures	2 675	3 051	3 122	3 191	3 658	3 680	4 122	4 339	4 730	42,7	
Écoles vétérinaires	2 073	1 985	2 263	1 993	2 121	2 114	2 003	2 251	2 530	74,1	
Autres écoles ou formations	111 599	132 791	157 635	160 612	160 464	157 250	163 031	176 484	175 993	54,8	
Ensemble (4)	1 717 060	2 179 434	2 269 797	2 283 267	2 253 832	2 231 495	2 234 162	2 314 032	2 318 700	55,5	
Évolution n / n-1				0,6%	-1,3%	-1,0%	0,1%	3,6%	0,2%		

Sources : MESR DGESIP/DGRI SIES et MENJVA MESR/DEPP

(1) Depuis 2008-2009, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique, intégrés en 2010-2011.

(2) Chiffres 2009-2010 en 2010-2011 pour l'ensemble des formations paramédicales et sociales. Jusqu'en 1998, double compte avec certaines formations paramédicales universitaires ou en lycées (environ 3 000 étudiants en 1998).

(3) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat («FIP», ex-NFI = nouvelles formations d'ingénieurs).

(4) Sans double compte des IUT et des formations d'ingénieurs dépendantes des universités.

TABLEAU 2 - Les principales contributions aux évolutions entre 2009 et 2010

France métropolitaine + DOM

Formations du supérieur	2009	2010	Évolution 2010/2009 absolue	Évolution 2010/2009 relative (en %)	Contribution absolue (2)
Total universités	1 444 583	1 437 104	-7 479	-0,5	-0,3
dont filières générales des universités (hors formations d'ingénieurs, de santé et IUFM)	1 046 549	1 096 847	50 298	4,8	2,2
dont formations de santé universitaires (1)	201 078	202 916	1 838	0,9	0,1
dont IUFM	58 518		-58 518	-100,0	-2,5
Filière des grandes écoles	335 343	348 057	12 714	3,8	0,5
IUT et STS	358 461	358 723	262	0,1	0,0
Autres formations	314 083	312 157	-1 926	-0,6	-0,1
dont IUFM non intégrés aux universités	1 434		-1 434	-100,0	-0,1
Ensemble du supérieur	2 314 032	2 318 700	4 668	0,2	0,2
dont nouveaux bacheliers	419 353	414 817	-4 536	-1,1	-0,2
dont étudiants étrangers	278 139	284 659	6 520	2,3	0,3

Sources : MESR DGESIP/DGRI SIES et MENJVA MESR/DEPP

(1) Seulement les étudiants préparant un diplôme habilité nationalement.

(2) La contribution absolue correspond au rapport entre l'évolution 2010/2009 et l'ensemble des effectifs du supérieur en 2009.

a été mise en place à la rentrée 2010 : elle regroupe 55 000 étudiants, soit une baisse de 5,3 % par rapport aux effectifs cumulés des anciennes premières années de médecine et de pharmacie. Néanmoins, les effectifs progressent dans les disciplines de santé de 0,9 %, après une augmentation de 4,1 % en 2009-2010.

Progression du privé, tassement du public

En 2010, 408 700 étudiants sont inscrits dans un établissement privé, soit 17,6 % des effectifs contre 17,3 % en 2009. La progres-

sion des effectifs de l'enseignement privé demeure importante (+ 1,9 % en 2010, soit + 7 800 étudiants, après + 8,0 % en 2009), alors que l'enseignement public recule de 0,2 %. De 2000 à 2010, le nombre d'étudiants du secteur privé a augmenté de 47,3 % avec une progression assez régulière, alors qu'il a crû de 7,3 % pour l'ensemble de l'enseignement supérieur (graphique 2). Dans le même temps, les effectifs du secteur public n'ont évolué que de + 1,4 %, avec un léger recul des effectifs de 2000 à 2001, une progression de 2002 à 2005, une diminution de 2006 à 2008, une reprise en 2009 et un léger recul en 2010. En conséquence, la part des effectifs

du secteur privé dans l'enseignement supérieur est passée de 12,8 % à 17,6 % en dix ans : elle était de 13,0 % il y a vingt ans. Les effectifs de l'enseignement public hors ministères en charge de l'enseignement supérieur et de l'éducation nationale, qui représentent 7,9 % des effectifs de l'enseignement public en 2010, ont augmenté presque aussi rapidement que l'enseignement privé entre 2000 et 2005, avant de diminuer jusqu'en 2007 et de croître à nouveau. Ceux de l'enseignement public des ministères en charge de l'enseignement supérieur et de l'éducation nationale dépassent très légèrement en 2010 leur niveau de 2000.

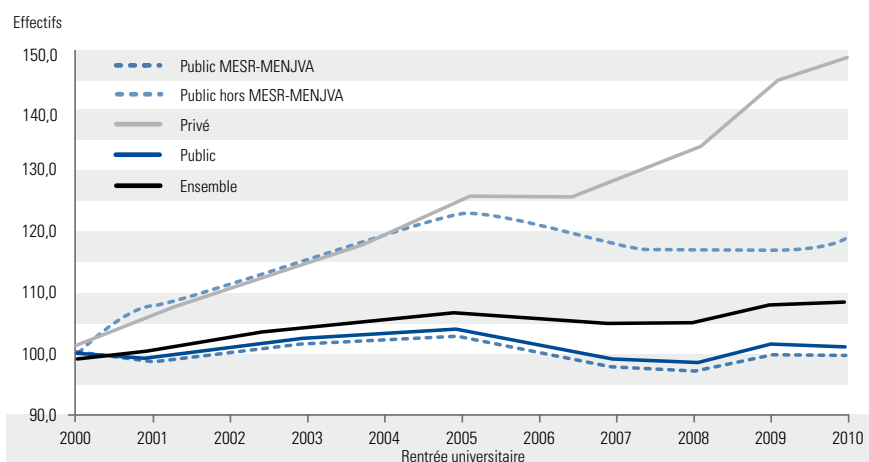
Près du tiers (29,5 % en 2010) des étudiants du secteur privé est dans une école de commerce, gestion et comptabilité et un cinquième (19,6 %) dans une STS : ces proportions étaient quasiment inversées dix ans auparavant (respectivement 22,9 % et 26,1 %). Les structures entre les secteurs du privé et du public demeurent très différentes. En 2010, les instituts catholiques ne rassemblent que 6,5 % des étudiants du privé, alors que les universités du public en regroupent 75,2 %. Au sein du secteur privé, les instituts catholiques ont perdu une part de leur importance : 7,8 % des étudiants du secteur privé y suivaient des cours en 2000. Ces instituts ne se développent pas aussi vite (+ 22,2 % en dix ans) que d'autres formations privées (notamment, + 89,9 % pour les écoles de commerce, gestion et comptabilité, + 69,3 % pour les écoles préparant aux fonctions sociales et + 50,7 % pour les écoles supérieures artistiques et culturelles). La quasi-totalité des écoles de commerce, ainsi qu'une très forte proportion des préparations intégrées et des écoles préparant aux fonctions sociales, sont privées.

Les femmes davantage diplômées que les hommes

En 2010, 55,5 % des étudiants sont des filles. Elles sont un peu moins enclines à aller dans l'enseignement supérieur privé (54,1 %) que dans le public (55,8 %). La proportion d'étudiantes a légèrement augmenté en vingt ans (53,2 % en 1990) et en dix ans (54,6 % en 2000). Elle varie considérablement selon les formations de l'enseignement supérieur. Largement majoritaires dans les filières

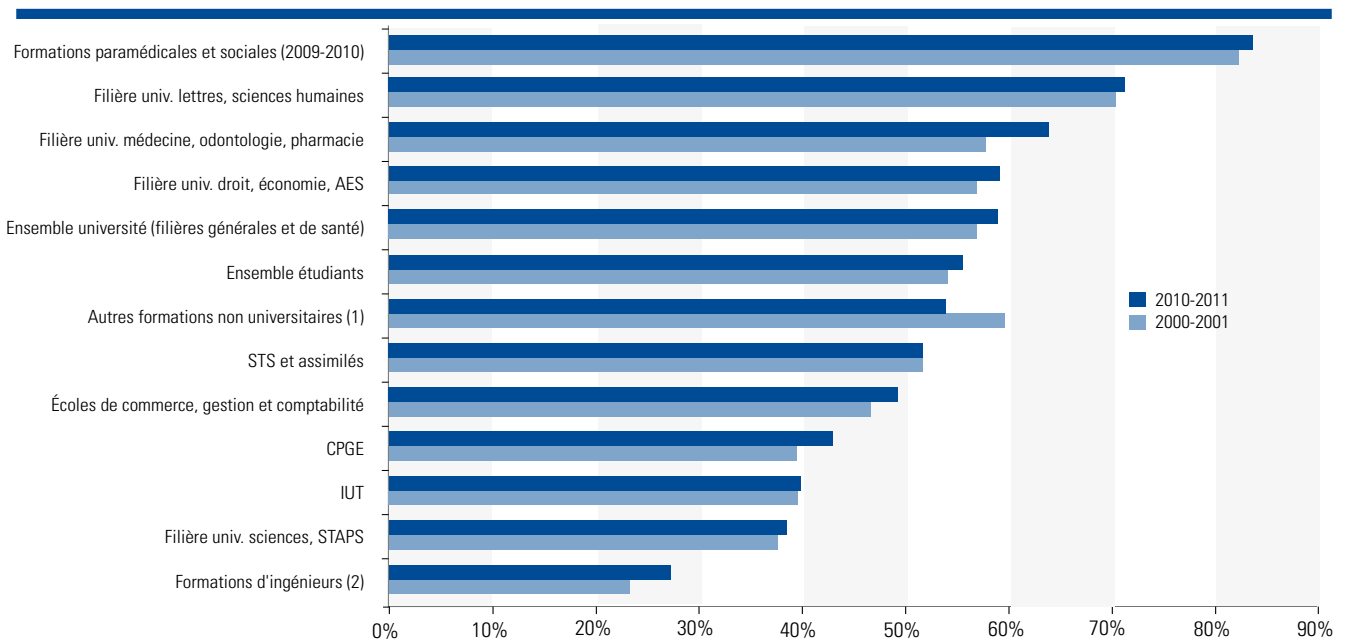
GRAPHIQUE 2 - Évolutions des enseignements privé et public depuis 2000 (base 100)

France métropolitaine + DOM



Sources : MESR DGESIP/DGRI SIES et MENJVA MESR/DEPP

GRAPHIQUE 3 - Part des filles dans les différentes formations d'enseignement supérieur
France métropolitaine + DOM



(1) Groupe non homogène : grands établissements, ENS, UT et INP hors ingénieurs, préparations intégrées, formations comptables non universitaires, écoles artistiques et culturelles, d'architecture, juridiques et administratives, de journalisme, vétérinaires...

(2) Y compris les formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP, des universités de technologies et les formations d'ingénieurs en partenariat.

Sources : MESR DGESIP/DGRI SIES et MENJVA MESR/DEPP

universitaires de lettres ou de sciences humaines (70 %), et, plus encore, dans les formations paramédicales ou sociales (80 %), les filles sont minoritaires dans les formations les plus sélectives (CPGE, IUT avec 40 %) et, surtout, dans les filières à caractère scientifique : elles ne représentent qu'un peu plus du quart (26,5 %) des effectifs dans les écoles d'ingénieurs (graphique 3). En dix ans, la part des étudiantes augmente dans la plupart des formations. La progression est la plus importante dans les écoles d'ingénieurs (+ 4,3 points en dix ans) et dans les formations universitaires de santé (médecine,

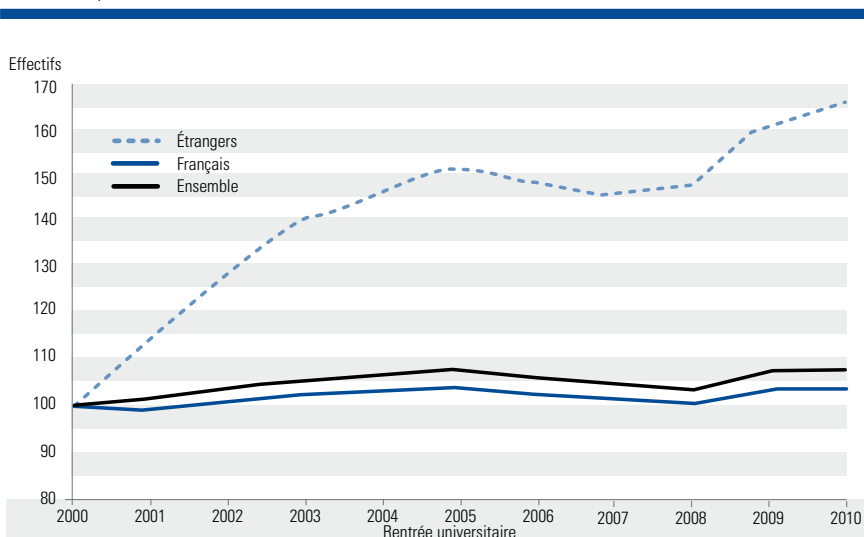
odontologie et pharmacie) (+ 4,6 points). À l'université, les étudiantes sont proportionnellement plus nombreuses en cursus master (59,5 %) et en cursus licence (56,5 %) qu'en cursus doctorat où elles sont minoritaires (47,7 % en 2010).

Plus nombreuses dans la population étudiante, les femmes demeurent davantage diplômées que les hommes. On estime en 2009 que 46,4 %¹ des jeunes d'une classe d'âge sont titulaires d'au moins un diplôme de l'enseignement supérieur. Cette proportion est de 53,8 % pour les femmes et de 39,0 % pour les hommes.

De plus en plus d'étudiants étrangers en France

Le nombre d'étudiants étrangers augmente de 2,3 % (+ 6 500 étudiants) pour atteindre 284 700 en 2010, alors que celui des étudiants français diminue de 0,1 % (- 1 800 étudiants). Au total, la part des étudiants étrangers augmente de 0,3 point pour atteindre 12,3 % des étudiants. Ils n'ont jamais été aussi nombreux. En dix ans, leur nombre s'est fortement accru (+ 110 600 étudiants, soit + 63,5 %) (graphique 4). Leur population est moins féminisée que celle des étudiants français : 51,5 %, contre 54,1 %. Toutefois, la féminisation est importante pour les Pays de l'Est : la Lettonie, l'Estonie, la Lituanie, la Russie, l'Ukraine, la Biélorussie et la Slovaquie ont plus de trois quarts d'étudiantes. C'est également le cas pour la Finlande, Chypre et quelques pays asiatiques (République populaire démocratique de Corée, Taïwan, Kirghizistan, République de Corée et Japon). Elles représentent moins d'un tiers des étudiants d'Irak, d'Afghanistan, de Syrie, d'Inde, de Libye, de Guinée, du Tchad, d'Arabie Saoudite, du Pakistan et de Mauritanie. Par ailleurs, les étudiants étrangers vont moins souvent dans un établissement privé (10,8 %) que les étudiants français (18,6 %).

GRAPHIQUE 4 - Évolutions des effectifs étudiants français et étrangers depuis 2000 (base 100)
France métropolitaine + DOM



Sources : MESR DGESIP/DGRI SIES et MENJVA MESR/DEPP

1. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge et en faisant la somme de ces taux par âge.

TABLEAU 3 - Poids des différentes filières du supérieur en 2010-2011

France métropolitaine + DOM

	Université (hors IUT et ingénieurs)	Principales filières courtes				Filière grandes écoles (1)	Autres formations (2)	Ensemble
		STS	IUT	Écoles paramédicales et sociales	Ensemble			
Effectifs	1 299 763	242 247	116 476	136 164	494 887	348 057	175 993	2 318 700
%	56,1	10,4	5,0	5,9	21,3	15,0	7,6	100,0
Étudiants français	1 091 806	236 416	109 052	135 572	481 040	306 425	154 770	2 034 041
%	53,7	11,6	5,4	6,7	23,6	15,1	7,6	100,0
Étudiants étrangers	207 957	5 831	7 424	592	13 847	41 632	21 223	284 659
%	73,1	2,0	2,6	0,2	4,9	14,6	7,5	100,0
Part des étrangers	16,0%	2,4%	6,4%	0,4%	2,8%	12,0%	12,1%	12,3%

Sources : MESR DGESIP/DGRI SIES et MENJVA MESR/DEPP

(1) Filières grandes écoles : classes préparatoires intégrées, CPGE, écoles d'ingénieurs (y compris les écoles dépendant des universités), écoles vétérinaires, écoles de commerce reconnues à diplôme visé, écoles normales supérieures et autres grands établissements.

(2) Écoles d'arts, d'architecture, établissements universitaires privés, écoles de commerce à diplôme non visé, autres établissements ou formations de spécialités diverses.

Lecture : à la rentrée 2010, 56,1 % des étudiants de l'enseignement supérieur sont inscrits à l'université ; cette part est de 73,1 % pour ceux de nationalité étrangère.

Près des trois quarts (73,1 %) des étudiants étrangers sont inscrits à l'université (hors IUT et écoles d'ingénieurs) et 4,9 % dans une des principales filières courtes, contre, respectivement, un peu plus de la moitié (53,7 %) et près d'un quart (23,6 %) des étudiants français (tableau 3). En conséquence, la proportion d'étudiants étrangers est particulièrement faible dans les filières courtes (2,8 %), mais elle est élevée dans les universités, hors IUT et formations d'ingénieurs (16,0 %). Le recul de la part d'étudiants étrangers est interrompu pour les STS et les CPGE depuis deux ans (+ 0,2 point en 2010) (graphique 5). Cette proportion augmente dans les IUT et dans les écoles d'ingénieurs. La part d'étudiants étrangers augmente fortement avec le cursus universitaire : elle est de 11,0 % en cursus licence, de 19,0 % en cursus master et de 41,3 % en cursus doctorat. Les étrangers sont plus nombreux en cursus master (96 500), qu'en cursus licence (95 300) et qu'en cursus doctorat (26 500).

Près d'un étudiant étranger sur deux est issu du continent africain en 2010 : 24 % d'entre eux viennent du Maghreb et 20 % du reste de l'Afrique (graphique 6). Moins d'un quart (24 %) est issu d'Europe. Enfin, 23 % sont originaires d'Asie, du Moyen-Orient ou d'Océanie et 9 % du continent américain. La moitié des étudiants étrangers possède une des dix nationalités les plus représentées : marocaine, chinoise, algérienne, tunisienne, sénégalaise, allemande, italienne, camerounaise, vietnamienne ou espagnole. Cinquante et un pays envoient au moins mille étudiants poursuivre leurs études supérieures en France.

La croissance du nombre d'étudiants chinois s'atténue fortement

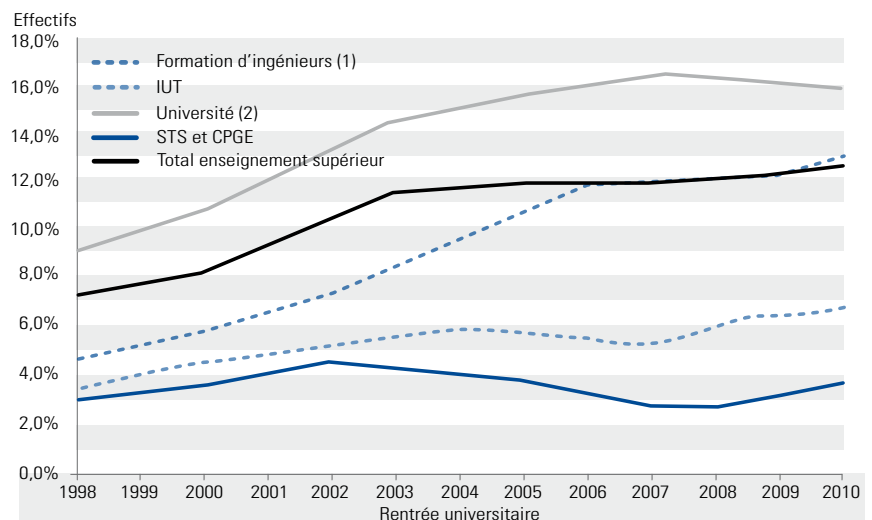
En 2010, les trois nationalités les plus représentées sont les Marocains (32 000), les Chinois (29 100) et les Algériens (22 800). Le nombre d'étudiants chinois s'est quasiment stabilisé (+ 0,2 %) après une longue période d'augmentation importante (notamment + 7,2 % entre 2008 et 2009), alors que ceux des étudiants marocains et algériens progressent (respectivement + 1,6 % et + 4,8 % en 2010). Parmi les principales nationalités d'étudiants étrangers, seuls les Sénégalais (- 1,8 %), les Tunisiens (- 4,9 %) et les Libanais (- 6,0 %) sont moins nombreux en 2010 qu'en 2009. Ainsi, en 2010, les Espagnols

(+ 8,3 %) deviennent plus nombreux que les Libanais (10^e et 11^e rangs). Les hausses ont aussi été particulièrement élevées pour les Vietnamiens (+ 5,9 %) et pour les Italiens (+ 5,2 %).

Les Marocains sont en proportion moins nombreux à l'université (59 %) que l'ensemble des étudiants étrangers (73 %), mais plus présents en formations d'ingénieurs non universitaires (10 %, contre 4 %), en CPGE (4 %, contre 1 %) et en IUT (5 %, contre 3 %). Les étudiants chinois vont moins souvent à l'université (65 %) que l'ensemble des étudiants étrangers, mais un peu plus fréquemment dans les écoles d'ingénieurs non universitaires (7 %) et dans les écoles de commerce, gestion et comptabilité (9 %, contre 6 % pour l'ensemble des étudiants étrangers).

GRAPHIQUE 5 - Évolution de la proportion d'étrangers dans les principales formations d'enseignement supérieur

France métropolitaine + DOM



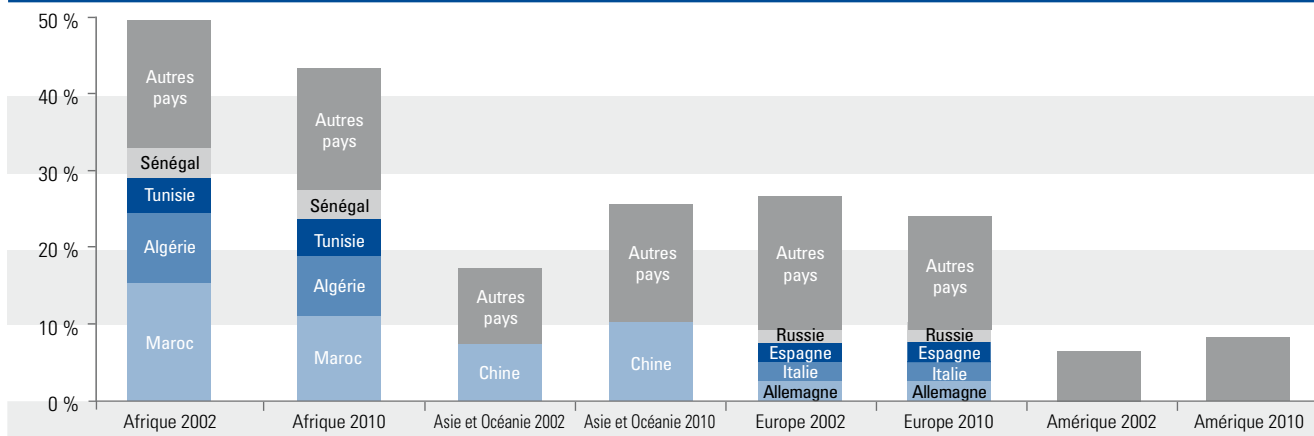
(1) Y compris formations universitaires et nouvelles formations d'ingénieurs.

(2) Hors IUT et formations d'ingénieurs.

Sources : MESR DGESIP/DGRI SIES et MENJVA MESR/DEPP

GRAPHIQUE 6 - Répartition des étudiants étrangers selon le continent d'origine

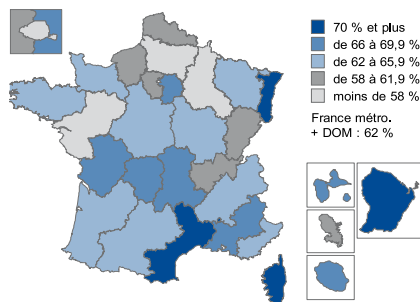
France métropolitaine + DOM



Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MENJVA MESR/DEPP

Les effectifs d'étudiants augmentent dans treize académies

Carte 1 - Part des effectifs étudiants allant à l'université par académie en 2010



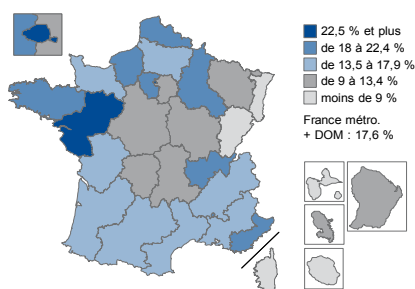
Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

Le nombre d'étudiants augmente dans treize des trente académies en 2010 et il est stable dans celle de Nancy-Metz (tableau 4). La hausse est la plus importante dans les académies de Corse (+ 2,9 %), de Toulouse (+ 2,2 %), de Montpellier (+ 2,0 %) et de Lyon (+ 1,6 %). À l'opposé, la baisse est la plus forte dans les académies de Martinique (- 10,9 %), de Guyane (- 3,6 %), de Guadeloupe (- 3,1 %), d'Orléans-Tours (- 2,2 %), de Dijon (- 1,9 %) et de Reims (- 1,6 %). Comportant 13,8 % des étudiants, Paris est la seule académie francilienne où les effectifs progressent (+ 1,4 %). Toutefois, le nombre d'étudiants augmente davantage en Île-de-France (+ 0,4 %) qu'en province (+ 0,2 %) et baisse dans les départements d'outre-mer (- 3,4 %).

Au total, 62,0 % des étudiants sont inscrits à l'université en 2010. Cette proportion dépasse les 70 % dans les académies de Corse, de Strasbourg, de Guyane et de Montpellier (carte 1). Elle est inférieure

à 55 % dans les académies d'Amiens, de Paris, de Reims et de Nantes. La part des principales filières courtes (IUT, STS et écoles paramédicales et sociales) est de 21,3 %. Elle est la plus élevée dans les académies de Limoges (34,0 %), de Martinique (32,7 %), d'Amiens (31,5 %), d'Orléans-Tours (31,4 %) et de Besançon (30,2 %), alors qu'elle est particulièrement faible dans l'académie de Paris (9,1 %), qui accueille de nombreuses écoles, offrant ainsi un large éventail de formations dans l'enseignement supérieur. Les deux autres académies franciliennes ont des profils opposés : à Créteil, le poids de l'université (68,9 %) est supérieur à celui de la moyenne nationale, alors qu'il est plus faible à Versailles (59,2 %) au profit des écoles de commerce et d'ingénieurs. La part des étudiants du secteur privé est particulièrement importante dans les académies de Nantes (28,0 % en 2010) et de Paris (24,7 %), mais aussi dans celles de Lyon (21,7 %) et de Lille (21,5 %) (carte 2).

Carte 2 - Part des effectifs étudiants dans l'enseignement privé par académie en 2010



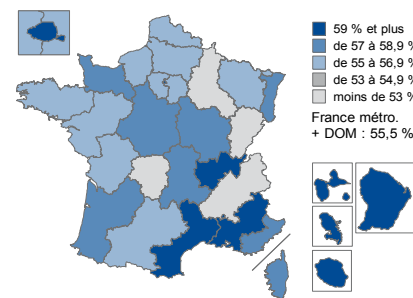
Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

Diverses écoles privées, dont des instituts catholiques, y sont implantées. À l'opposé, elle est faible dans les académies de Besançon (7,2 %),

de Strasbourg (6,6 %), de La Réunion (6,1 %) et surtout de Corse (2,5 %).

La part des étudiantes est particulièrement élevée dans les académies des DOM (plus de 60,0 % en 2010) (carte 3). En métropole,

Carte 3 - Part des étudiantes par académie en 2010

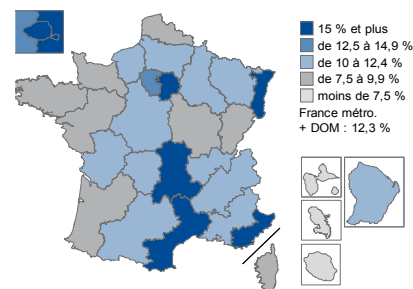


Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

elle est la plus élevée dans celle de Paris (57,7 %), de Montpellier (57,5 %), de Lyon (57,4 %) et d'Aix-Marseille (57,1 %). C'est dans l'académie de Besançon qu'elle est la plus faible (50,7 %), devant celles de Limoges (52,8 %), de Reims (52,9 %) et de Grenoble (53,0 %).

La proportion d'étudiants étrangers est particulièrement élevée dans les académies de Créteil (17,7 % en 2010), de Paris (17,6 %), et dans une moindre mesure, de Strasbourg (15,7 %) (carte 4).

Carte 4 - Part des étudiants étrangers par académie en 2010



Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

En revanche, elle est inférieure à 10 % dans sept académies métropolitaines. Elle est la plus faible dans les académies de Rennes (8,7 %), de Lille (8,3 %), de Dijon (8,2 %), de Caen (8,1 %) et de Corse

(7,7 %). Elle est encore bien moins importante dans les départements d'outre-mer : 2,3 % des étudiants sont étrangers dans l'académie de la Martinique, 2,5 % dans celle de La Réunion et 3,2 % dans celle de

la Guadeloupe. Celle de Guyane est égale à la moyenne nationale (12,3 %).

Bruno Lutinier

MESR DGESIP DGRI/SIES C1

TABLEAU 4 - Répartition par académie des principales filières de l'enseignement supérieur en 2010-2011, évolution par rapport à 2009-2010
France métropolitaine + DOM

Académies	Universités hors IUT et ingénieurs		Principales filières courtes				Filières grandes écoles (1)	Autres formations (2)	Total	
			IUT	STS	Écoles paramédicales et sociales	Total				
	Effectifs 2010-2011	dont doctorat	Effectifs 2010-2011	Effectifs 2010-2011	Effectifs 2010-2011	Effectifs 2010-2011	Effectifs 2010-2011	Effectifs 2010-2011	Effectifs 2010-2011	Évolution relative (en %)
Aix-Marseille	64 934	3 505	4 300	11 027	6 180	21 507	11 111	5 353	102 905	0,1
Amiens	19 346	542	2 897	6 012	4 489	13 398	7 652	2 075	42 471	-0,4
Besançon	16 854	726	2 595	4 564	2 501	9 660	4 126	1 369	32 009	-0,7
Bordeaux	64 840	3 015	5 350	11 799	6 750	23 899	13 500	5 242	107 481	1,0
Caen	20 805	775	2 859	4 986	2 993	10 838	3 727	1 315	36 685	-0,4
Clermont-Ferrand	25 951	969	2 803	5 138	2 848	10 789	5 353	2 834	44 927	1,1
Corse	3 392	177	428	524	322	1 274	146	262	5 074	2,9
Dijon	22 705	1 132	2 607	5 497	3 326	11 430	5 115	1 451	40 701	-1,9
Grenoble	45 060	3 388	7 542	10 476	5 137	23 155	13 130	3 006	84 351	0,3
Lille	85 755	2 242	7 466	18 658	11 278	37 402	21 488	11 942	156 587	-1,2
Limoges	11 909	574	1 713	3 225	2 203	7 141	1 484	488	21 022	-0,4
Lyon	91 117	3 570	7 083	12 618	7 540	27 241	26 717	17 740	162 815	1,6
Montpellier	62 422	2 757	4 012	10 865	4 960	19 837	6 783	5 752	94 794	2,0
Nancy-Metz	41 495	1 365	5 413	8 565	6 248	20 226	10 398	3 212	75 331	0,0
Nantes	55 347	1 967	5 646	15 816	5 498	26 960	18 001	14 110	114 418	-0,4
Nice	30 568	1 634	3 773	5 508	3 289	12 570	9 022	1 984	54 144	-1,4
Orléans-Tours	30 028	1 146	4 279	7 686	5 167	17 132	6 301	1 131	54 592	-2,2
Poitiers	27 083	1 041	3 087	5 451	3 033	11 571	5 636	1 922	46 212	-1,3
Reims	17 792	389	3 098	5 433	2 510	11 041	7 900	2 429	39 162	-1,6
Rennes	61 351	2 318	6 478	14 009	5 954	26 441	14 050	8 827	110 669	0,8
Rouen	26 496	1 039	4 043	6 110	3 758	13 911	9 992	2 108	52 507	0,4
Strasbourg	44 822	2 879	3 951	6 276	4 149	14 376	5 579	3 215	67 992	0,5
Toulouse	66 316	3 163	6 425	11 269	4 593	22 287	17 883	9 699	116 185	2,2
Total province	936 388	40 313	97 848	191 512	104 726	394 086	225 094	107 466	1 663 034	0,2
Paris	168 021	13 910	2 124	16 936	10 232	29 292	68 864	54 174	320 351	1,4
Créteil	79 067	4 165	8 552	12 490	8 747	29 789	13 828	5 672	128 356	-0,9
Versailles	93 025	5 295	7 033	14 114	9 507	30 654	38 600	7 800	170 079	-0,4
Total Île-de-France	340 113	23 370	17 709	43 540	28 486	89 735	121 292	67 646	618 786	0,4
France métropolitaine	1 276 501	63 683	115 557	235 052	133 212	483 821	346 386	175 112	2 281 820	0,3
Guadeloupe	5 738	321	137	1 725	634	2 496	352	170	8 756	-3,1
Guyane	1 832	0	152	396	256	804	45	0	2 681	-3,6
Martinique	4 685	0	119	1 936	586	2 641	458	293	8 077	-10,9
La Réunion	11 007	275	511	3 138	1 476	5 125	816	418	17 366	0,5
Total DOM	23 262	596	919	7 195	2 952	11 066	1 671	881	36 880	-3,4
France métr. + DOM	1 299 763	64 279	116 476	242 247	136 164	494 887	348 057	175 993	2 318 700	0,2

Sources : MESR DGESIP/DGRI SIES et MENJVA MESR/DEPP

(1) Filières grandes écoles : classes préparatoires intégrées, CPGE, écoles d'ingénieurs (y compris les écoles dépendant des universités), écoles vétérinaires, écoles de commerce reconnues à diplôme visé, écoles normales supérieures et autres grands établissements.

(2) Écoles d'arts, d'architecture, établissements universitaires privés, écoles de commerce à diplôme non visé, autres établissements ou formations de spécialités diverses.

Les étudiants en Nouvelle-Calédonie et dans les collectivités d'outre-mer

En 2010, on dénombre 8 300 étudiants en Nouvelle-Calédonie ou dans les collectivités d'outre-mer (COM)², soit une hausse de 2,4 % par rapport à 2009 et une augmentation de 79,8 % en dix ans, contre respectivement + 0,2 % et + 7,3 % pour la France métropolitaine et les départements d'outre-mer (DOM). Les deux universités (Polynésie française et Nouvelle-Calédonie) accueillent 68,1 % des effectifs de l'enseignement supérieur. Le nombre d'inscrits progresse dans toutes les formations d'enseignement supérieur, sauf dans les universités (- 1,2 %) à champ constant, c'est-à-dire en intégrant les IUFM aux universités en 2009. Même si la part des étudiants allant dans le secteur privé augmente, elle demeure nettement inférieure à celle du reste de la France (métropole et départements d'outre-mer) : 6,8 %, contre 17,6 %. En hausse, la part des étudiantes est élevée : 63,0 % des étudiants, soit 7,5 points de plus que dans le reste du pays. Enfin, la part des étudiants étrangers augmente, mais reste faible (4,6 %) par rapport au reste de la France (12,3 %).

Pour en savoir plus

« Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français : augmentation à la rentrée 2008-2009 après deux années de baisse », *Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche*, 10.02, MESR DGESIP/DGRI SIES, février 2010.

« Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2009 : la plus forte progression depuis 1993 », *Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche*, 10.08, MESR DGESIP/DGRI SIES, octobre 2010.

« Résultats définitifs de la session 2010 du baccalauréat », *Note d'Information*, 11.07, MENJVA-MESR-DEPP, mars 2011.

« Formations artistiques, culturelles et de communication en 2009 : 155 000 étudiants dans des filières très diversifiées », *Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche*, 11.10, MESR DGESIP/DGRI SIES, juin 2011.

« Les effectifs de l'enseignement supérieur de 1990-1991 à 2010-2011 », *Tableaux statistiques*, n° 7122, MESR DGESIP/DGRI SIES, juillet 2011.

« Les étudiants inscrits dans les universités publiques françaises en 2010-2011 », *Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche*, 11.15, MESR DGESIP/DGRI SIES, novembre 2011.

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

www.education.gouv.fr

depp.documentation@education.gouv.fr

² Collectivités d'outre-mer : Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte, Saint-Barthélemy et Saint-Martin. Ces deux dernières restent cependant rattachées à l'académie de Guadeloupe.